

Conseil Municipal du 17 Octobre 2018

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74

E mail: info@ville-pont-audemer.fr

L'an deux/mille/dix-huit, le 17 Octobre 2018 à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 9 Octobre 2018 se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX.

Étaient présents: M. LEROUX, M. LECHEVALIER, Mme PEPIN, M. ROUSSEL, Mme DUTILLOY, M. GLATRE, Mme JACQUEMIN, M. RIFFLET, Mme ROSA, M. CANTELOUP, M. TIMON, M. BOURDAIS, Mme WAGNER, M. BOISSY, Mme Sylvie CABOT, Mme SIMON, M. MARE, M. MOTTIN, Mme MAQUAIRE, M. MAUVIEUX, Mme KOUZIAEFF, M. ANSART, M. MINARD, M. MANCEL, M. DESPLANQUE, Mme MONLON, M. MOUCHEL, M. VOSNIER, M. CARTIER, M. LEFRANCOIS, M. AUBE.

Secrétaire de séance : Mme JACQUEMIN.

<u>Procurations</u>: M. DARMOIS à Mme DUTILLOY, M. PARIS à M. CANTELOUP, Mme Brigitte CABOT à M. RIFFLET, M. CRIBELIER à Mme JACQUEMIN, Mme DUVAL à M. ROUSSEL, M. CLERET à M. LECHEVALIER, Mme ROULIN à Mme PEPIN, Mme MOUNIER à M. LEROUX, Mme LOPES DUARTE à Mme ROSA.

Excusé: Mme ROTHACKER.

Absents: Mme BOCQUET, Mme IDRISSI, M. LEFORT, Mme PLATA, Mme DELAMARE.

N°	Objet		
	FINANCES - FISCALITE		
1	Marché de travaux pour la construction du cinéma multisalles - Attribution		
2	Défraiement d'un stagiaire		
3	Attribution d'une aide aux communes sinistrées de l'Aude		

N° 158 (1) – Marchés de travaux pour la construction du cinéma multisalles - Attribution

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

La Ville de Pont-Audemer a lancé une consultation en appel d'offres ouvert pour la construction d'un cinéma multisalles. L'appel d'offres ouvert a été lancé le 20 mars 2018.

Le marché est décomposé en 12 lots :

Lot	Désignation		
1	Structure béton / charpente métallique		
2	Couverture + Etanchéité		
3	Vêtures		
4	Menuiseries extérieures + métallerie		
5	Plâtrerie cloisons – menuiseries intérieures – plafonds suspendus		
6	Revêtements sols et murs + peinture		
7	Chauffage – ventilation – climatisation + plomberie		
8	Electricité courants forts et faibles		
9	Ascenseurs		
10	Voirie réseaux divers + espaces verts		
11	Scénographie		
12	Fauteuils		

Le 13 juillet 2018, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé :

- de déclarer infructueux ou sans suite les lots ci-après :

Lot	Désignation	décision
1	Structure béton / charpente métallique	infructueux
2	Couverture + Etanchéité	Sans suite
3	Vêtures	infructueux
4	Menuiseries extérieures + métallerie	infructueux
5	Plâtrerie cloisons – menuiseries intérieures – plafonds suspendus	infructueux
6	Revêtements sols et murs + peinture	infructueux
7	Chauffage – ventilation – climatisation + plomberie	infructueux
8	Electricité courants forts et faibles	Sans suite

- d'attribuer les lots ci-après :

Lot	Désignation Désignation	Décision d'attribution
9	Ascenseurs	Entreprise OTIS pour un montant de 23 900.00 € HT
	* ;	Entreprise LE FOLL pour un montant de 141 590.22 €
10	Voirie réseaux divers + espaces verts	HT variante 1 comprise
11	Scénographie	Entreprise TACC pour un montant de 341 818.37 € HT

- De relancer en appel d'offres ouvert, en ouvrant aux variantes, les lots ci-après :

Lot	Désignation
001	STRUCTURE BETON / CHARPENTE METALLIQUE
004-2	METALLERIE
005-1	PLATRERIE CLOISONS - PLAFONDS SUSPENDUS
005-2	MENUISERIES INTERIEURES
006-2	PEINTURE
007-1	CHAUFFAGE-VENTILATION-CLIMATISATION
007-2	PLOMBERIE
008	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

- De relancer en marché à procédure adaptée avec négociation (suivant article 22 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016) en ouvrant aux variantes les lots ci-après :

Lot	Désignation
002	COUVERTURE + ETANCHEITE
003-1	BARDAGES METALLIQUES
003-2	BARDAGE ET PLAFOND BOIS
004-1	MENUISERIES EXTERIEURES

La procédure d'appel d'offres ouvert a été relancée le 19 juillet 2018 pour les lots ci-après :

Lot	Désignation
001	STRUCTURE BETON / CHARPENTE METALLIQUE
004-2	METALLERIE
005-1	PLATRERIE CLOISONS - PLAFONDS SUSPENDUS
005-2	MENUISERIES INTERIEURES
006-2	PEINTURE
007-1	CHAUFFAGE-VENTILATION-CLIMATISATION
007-2	PLOMBERIE
008	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

Le 14 septembre 2018, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé :

- de déclarer le lot n°4-2- métallerie infructueux en l'absence d'offre remise pour ce lot
- de lancer un marché négocié sans publicité en application de l'article 30-I-2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pour le lot n°4-2 métallerie
- de mettre en analyse les offres des lots n°1, 5-1, 5-2, 6-2, 7-1, 7-2 et 8
- d'attribuer le lot 12 Fauteuils à l'entreprise QUINETTE GALLAY RENAISSANCE pour un montant de 118 228.00 € HT

Vu les rapports d'analyses technique et financière,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 13 juillet 2018, Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 14 septembre 2018, Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 16 octobre 2018, Attribuant les marchés aux entreprises et suivant les montants ci-après :

Lot	Désignation	Entreprises	Montant HT	Options/variantes HT
01	Structure béton charpente métallique	CMEG / OMS	2 094 054.92 €	(3) -1 817.76 €
04-2	Métallerie	Poursuite des	négociations	
05-1	Platrerie cloisons plafonds suspendus	Sarl D3A	698 741.59 €	/
05-2	Menuiseries intérieures	JPV Bâtiment	136 118.72 €	/
06-2	Peinture	K14 Peinture	62 511.12 €	/
07-1	Chauffage ventilation climatisation	SANICHAUFFAGE	627 996.20 €	/
07-2	Plomberie	LEBLANC	65 029.00 €	/
8	Electricité courants forts et faibles	EIFFAGE	339 900.00 €	/

S'agissant des marchés à procédure adaptée, l'attribution fera l'objet d'une décision du Maire pour les contrats suivants :

Lot	Désignation	
002	COUVERTURE + ETANCHEITE	
003-1	BARDAGES METALLIQUES	
003-2	BARDAGE ET PLAFOND BOIS	
004-1	MENUISERIES EXTERIEURES	
006-1	REVÊTEMENTS SOLS ET MURS	

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

> AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de construction du cinéma multisalles avec les entreprises et pour les montants ci-dessous :

Lot	Intitulé	Entreprises	Montant HT	Options/variantes HT
01	Structure béton charpente métallique	CMEG /OMS ZA de Cardonville Rue Compagnie D 14740 BRETTEVILLE l'ORGUEILLEUSE	2 094 054.92 €	(3) -1 817.76 €
04-2	Métallerie	Poursuite des	négociations	
05-1	Platrerie cloisons plafonds suspendus	Sarl D3A 11 rue des Grands Prés ZAE des Pointes	698 741.59 €	/

		60230 CHAMBLY		
05-2	Menuiseries intérieures	JPV Bâtiment	136 118.72 €	/
		590 rue Jacques Monod		
		BP 1720		
		27017 EVREUX Cedex	60 511 10 0	
06-2	Peinture	K14 Peinture	62 511.12 €	/
		112 rue de Lebisey		
		14000 CAEN		
07-1	Chauffage ventilation	SANICHAUFFAGE	627 996.20 €	/
	climatisation	Bd de l'Expansion		
		ZI Sud		
		61200 ARGENTAN		
07-2	Plomberie	LEBLANC	65 029.00 €	/
		550 rue de Gaillon		
		27500 PONT-AUDEMER		
8	Electricité courants forts		339 900.00 €	/
	et faibles	Avenue du Cantipou		
		BP 12		
		76700 HARFLEUR		MANAGE TO THE TAXABLE PARTY OF TA
9	Ascenseurs	OTIS	23 900.00 €	/
		Rue Michel Poulmarch		
		76800 ST ETIENNE		
		DU ROUVRAY		
10	VRD espaces verts	LEFOLL	138 048.72 €	3 541.50 €
		109 Rue des Douves		
		27500 CORNEVILLE		
		SUR RISLE		
11	Scénographie	TACC	341 818.37 €	1
		30 rue Mozart		
		92110 CLICHY		
12	Fauteuils	QUINETTE GALAY	118 223.00 €	/
		RENAISSANCE		
		240 Rue de Rosny		
		93108 MONTREUIL		

> AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents concourant au bon aboutissement du projet de construction du cinéma multisalles

Nº 159 (2) - Défraiement d'une stagiaire

Une stagiaire effectue un stage dans notre collectivité pour une période prévue entre le : 7 octobre 2018 et le 28 juin 2019.

Celle-ci sera affectée au Service Communication, dans le cadre de son Bac + 3 Chefs de projets évènementiels.

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 article 27 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

Une prise en charge de défraiement est proposée à hauteur de 15% du plafond sécurité sociale soit 3.75 € par heure – Gratification mensuelle lissée sur la totalité de la période.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

➤ VERSE une indemnité lissée à Mademoiselle LEROY Charlotte – 32 rue des Arsins 76000 ROUEN à signer tous les documents nécessaires et actes se rattachant à ce dossier.

N° 160 (3) – Attribution d'une aide aux communes sinistrées de l'Aude

Suite aux évènements liés aux pluies torrentielles tombées à la mi-octobre dans l'Aude, certaines communes, ainsi que les habitants sont fortement sinistrées.

L'aide sera versée à une association qui se chargera de répartir les aides.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

➤ ATTRIBUE une aide de 10 000 € aux communes de l'Aude qui ont été sinistrées ces derniers jours.

Fait à PONT-AUDEMER, le 17 Octobre 2018

La Secrétaire de Séance

M. Michèle JACQUEMIN

Pour extrait certifié conforme Le Maire

li .

Michel LEROUX
Président de la Communauté
de Communes

